

Compte rendu de la Commission de la Recherche du 24 janvier 2008

Ordre du jour

- 1) Information
 - a. Animation scientifique (Séminaires, conférences, sabbatiques, ...)
 - b. Rapport scientifique 2008
- 2) Information débat
 - a. Les Instituts de Communication du Futur
 - b. Référencement des articles
- 3) Points divers

1-a Animation

HM présente un certain nombre de mesures qu'il souhaite mettre en place pour favoriser le développement d'un contexte scientifique de haut niveau.

La politique mise en place a les objectifs suivants :

- Accroître la production scientifique de l'école permettant une meilleure valorisation des chercheurs et une meilleure valorisation de l'établissement
- Faire progresser l'environnement de recherche, pour les élèves (meilleure qualification des enseignants), pour les doctorants, pour les jeunes EC
- Créer une meilleure attractivité de l'école pour recruter des élèves et des permanents
- Créer de meilleurs partenariats, par exemple dans les réseaux européens, ou dans des partenariats pour les contrats.

La DR dispose d'un budget pour soutenir par des mesures incitatives pour :

- L'organisation de conférences et de séminaires (de préférence sur site), par la prise en charge de conférenciers invités prestigieux
- L'organisation d'Ecoles d'été ou de séminaires résidentiels également par la prise en charge de conférenciers invités prestigieux
- La publication d'articles dans des revues (de préférence pour les non-publiants), en couvrant les frais de traduction ou les frais de publication
- La prise en charge des sabbatiques, chaque fois qu'ils auront un niveau de reconnaissance internationale supérieur à celui de l'équipe qui l'accueillera,
- L'organisation de conférences scientifiques de l'Ecole : (la prochaine : Ludovic Lebart 6 février)
- Favoriser l'activité neuronale par l'incitation à mettre en place des séminaires internes équipes par équipes. Les séminaires actuels sont aujourd'hui :
 - séminaires de Systèmes Intégrés Analogiques et Mixtes
 - Les ateliers du lundi - Séminaire de sociologie et sciences de l'information et de la communication.
 - séminaire de Mathématiques pour l'Informatique et les Réseaux
 - séminaire d'imagerie médicale et de logique floue
 - séminaires codage et compression vidéo
 - séminaire de traitement des images radar à synthèse d'ouverture
 - séminaire de théorie de l'information et statistiques
 - séminaire "Business Intelligence" du BILab
 - séminaire de traitement des images
 - séminaire Traitement du Signal Audio
 - séminaires LEOS (Laser and Electro-Optics Society) du chapitre IEEE France
 - séminaire d'introduction à l'information quantique

- séminaires de recherche interdisciplinaire (gestion, SHS et Sciences et Technologies de l'information)
- séminaires de communications numériques

et des séminaires organisés en partenariat :

- séminaire Parisien de Statistiques
- ParisTech - Machine Learning reading group
- séminaire MeFoSyLoMa (Méthodes Formelles pour Les Systèmes Logiciels et Matériels)
- Mettre à disposition des informations sur les grands événements de la vie scientifique :
 - L'ANR, l'Europe, les pôles de compétitivité en mettant à disposition (avec la DID) les appels, les infos sur les formalités, etc.
 - L'AERES et ses missions d'évaluation : critères, étapes, ... (recueil de documents sur <http://www.tsi.enst.fr/~maitre/LTCI/bibliometrie/>)
 - Archives ouvertes : HAL, ArXive

Discussion :

La discussion a mis en évidence des éléments de blocage de la vie scientifique qui ne seront pas résolus par des incitations financières, mais qui méritent pleinement l'attention de l'école si l'on ne veut pas rester durablement enlisé sur certains problèmes :

- Aider à l'organisation pratique des conférences (hôtellerie, voyage, encaissement des droits, etc.)
- Faciliter la venue de sabbatiques (hébergement en particulier)
- Permettre un accès aisé aux salles de cours pour les séminaires

1-b - Rapport scientifique 2006 – 2007

L'école est à mi-parcours de son évaluation et doit rédiger son rapport d'activités scientifiques pour la période 2006-2007. Ce rapport devrait être fait sur le modèle du rapport 2004-2005, rapport par département, puis par groupe, mais faisant une place importante aux projets structurants qui devraient constituer la brique de base (pas de sous-item hors des PS). Environ 80 pages au total 5 pages pour un projet de 10 permanents. Références bibliographiques explicites, utilisant le référencement des archives de l'école.

2 - Les Instituts de Communication du Futur

HM présente la notion d'institut, conformément au projet du Groupe.

Finalité des instituts

Les instituts sont des initiatives prises pour adapter la recherche du Groupe aux évolutions du monde de la recherche.

Un institut est créé dans un domaine d'excellence des écoles, autour d'une thématique commune partagée par les écoles, au cœur de leur activité, pour donner à ce domaine les moyens de créer de véritables ruptures.

Grâce aux effets d'échelle et d'envergure au niveau du groupe en rassemblant les chercheurs reconnus des diverses écoles, les instituts

- Constituent un lieu de référence au niveau mondial pour la recherche sur ces ruptures.
- Attirent autour de leurs programmes des partenaires et des chercheurs de qualité internationale

Mission et production des instituts

Les instituts ont pour mission d'élaborer une stratégie de recherche concertée, puis d'affecter au sein des écoles des moyens (financements, bourses) attribués à l'institut pour servir au mieux cette stratégie.

Les instituts produisent :

- Un travail de prospective et d'analyse des recherches à mener ;
- Un programme de recherche, organisé autour d'un pool de thèses et de post doc et de projets associés à l'Institut ;
- Un programme d'animation.

Les instituts sont des structures temporaires avec des objectifs de résultats et de moyens contractualisés à tout moment :

- Ils sont créés pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 fois ;
- Un contrat d'objectif-moyen est négocié entre le directeur d l'institut et la maîtrise d'ouvrage (cf infra) ;
- Un suivi du contrat est réalisé 2 fois par an.

Organisation et moyens des instituts

L'institut regroupe, transversalement aux écoles, un petit nombre de chercheurs-experts.

Un groupe de pilotage de quatre ou cinq membres, dont un directeur de l'institut, conduisent son activité.

Il se prolonge au sein des écoles où les membres de l'institut développent leur activité de recherche, dans leur département.

Les experts sont choisis, dans le champ de l'institut :

- pour la qualité de leur travaux reconnus (performances bibliométriques, impact et reconnaissance dans leur domaine) ;
- Sur la base du volontariat.

Tout EC d'une école, expert ou non de l'institut, peut bénéficier des moyens mis à la disposition de l'institut, dans la mesure où ses travaux de recherche servent la stratégie de l'institut.

Le COMDIR recherche, complété, dans une structure ad-hoc par institut (appelée « Conseil » dans la suite du doc), par les chefs de dept concernés dans les écoles, assure la « responsabilité politique » des Instituts

Un Directeur de l'Institut, avec un groupe de pilotage de 3-4 personnes, issu des 3 Ecoles et des filiales, assure la maîtrise d'œuvre : la liste des participants à l'équipe de pilotage (dont le directeur) est validée par les directeurs d'Ecole et filiales concernées

L'assemblée des experts constitue la base de travail : les experts des Instituts restent affectés dans leurs Ecoles et Département d'origine, leur volume de travail au sein de l'institut est contractualisé avec leur responsable.

Le groupe de pilotage en phase d'initialisation :

- propose les noms des participants en tant qu'experts
- propose le champ d'intervention de l'institut en cohérence avec la liste des experts
- contractualise ses objectifs à 4 ans avec la maîtrise d'ouvrage

En régime permanent, le groupe de pilotage rend compte annuellement (2 fois/an ?) devant le Conseil de ses résultats et de l'utilisation des moyens (notamment financiers) mis à sa disposition

Financement des activités des instituts

Ressources : le ComDir recherche, sur proposition DS GET, affecte annuellement à chaque institut un budget sur crédit Groupe destiné au fonctionnement et à des actions de recherche des Instituts. Ce budget est constitué 1) de crédit groupes 2) d'abondement Carnot (pris dans la part de 25% mutualisée) 3) de financements de la Fondation — pour un total annuel d'environ 600 k€ à 1 M€ pour l'ensemble des instituts

Emplois : ce fond est essentiellement utilisé pour le financement d'un programme de thèses et post docs. Par ailleurs, des financements sont recherchés sur initiative des instituts dans les agences ou auprès des industriels pour des projets de recherche phares, seuls ou partenariaux.

Les contrats résultant de l'initiative des Instituts sont réalisés et gérés dans les écoles en application des règles usuelles en la matière.

Positionnement des instituts dans la recherche plus générale de l'Institut TELECOM

La recherche du périmètre des Instituts ne représente qu'une part de la recherche de l'Institut TELECOM, consacrées à des recherches en anticipation sur les domaines en rupture désignés où le Groupe a légitimité à prendre le lead en France

La légitimité de l'Institut est liée à la qualité des chercheurs et des experts qui conduisent les Instituts. Leurs activités doivent constituer une des vitrines de l'activité de recherche de l'Institut TELECOM

Ils n'ont pas vocation à réaliser une « partition » de l'activité de recherche, à recueillir la majorité des financements GET. Ils doivent s'articuler avec le reste de l'activité de recherche des Ecoles de l'Institut TELECOM

L'impact sur le fonctionnement de la recherche dans les Écoles

Chef de départements

- Les instituts concernent une petite partie des recherches : une quarantaine de thèses, post-doc et sabbatiques sur 700
- Les processus d'engagement des ressources humaines sont inchangés : proposition des E-C et décision des chefs de département
- Le processus de décision est transparent et collégial, et...interne!

Les chercheurs :

- Coopération entre les meilleurs experts sur les orientations, les programmes et l'organisation du lobby.

Quels seront les instituts ? Quel calendrier ?

Ceux dont la création est inscrite au plan stratégique GET

- Réseaux (systèmes ?) de (télé)communication du futur
- Services et usages de communication
- Communication et contenus multimédia

D'autres instituts pourraient être créés sur proposition des écoles, dans le respect des finalités des instituts (rupture, fort potentiel d'E/C de qualité, synergie potentielle entre écoles)

Le plan stratégique prévoit la création d'au moins 1 institut en 2008

- L'institut Réseaux de communication du futur pourrait être lancé en Janvier ou février
- L'institut « services et usages » pourrait être le 2ème (horizon indéterminé)
- L'institut « multimédia » serait le 3ème

Processus et calendrier de création de l'institut « réseaux du futur »

Reformulation par DS Institut TELECOM du champ thématique de l'institut (ASAP)

Constitution du groupe de pilotage (dont futur directeur d'institut) sur proposition des Directeurs d'Ecole(Directoire du 14/12)

Travail collectif des membres du groupe de pilotage pour élaboration d'une 1ère vision du champ d'intervention, des objectifs à 4 ans et d'une 1ère liste d'experts possibles pour l'institut (15/01)

Travail en parallèle des Ecoles pour élaboration de leur propre proposition de liste d'experts, confrontation (15/01)

Présentation du travail du groupe de pilotage devant le Conseil (cf supra) (avant le 31/01)

Validation du mandat de l'institut

Cette réunion vaut lancement/kick-off de l'institut

Facteurs clés de succès

Une relation de confiance entre le directeur et le groupe de pilotage de l'institut et ainsi qu'avec les experts, condition indispensable à l'instauration d'une véritable coopération entre les membres. Un soin attentif aux conditions de développement de la recherche en dehors des instituts et à la communication associée

Discussion :

Le concept d'ICF fait l'objet d'une discussion très vigoureuse reflétant une opposition très nette d'une partie importante des présents. Les remarques les plus consensuelles portent sur :

- L'incertitude sur le champ couvert par les 2 instituts déjà annoncés, ainsi que sur les participants
- Le manque de concertation sur le choix des domaines
- La création de clivages au sein des départements
- L'affectation de crédits qui ne seront plus disponibles pour d'autres projets de recherche

2-b b. Référencement des articles

Point non traité

La prochaine réunion de la Commission de la Recherche se tiendra le 21 février de 12h à 13h25 en B603.